

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 55 (1958)
Heft: 11

Rubrik: Société romande d'apiculture ; Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Vétérans S. A. R.

Le soussigné informe les présidents de sections que l'inscription de leurs membres ayant 50 et 35 ans de sociétariat à la Romande doit lui parvenir pour le 31 décembre au plus tard. Passé cette date les inscriptions seront automatiquement reportées à l'année suivante. En vue de faire au Livre d'Or et au fichier les inscriptions nécessaires, il est indispensable que le soussigné soit en possession de la date d'entrée et du No matricule. Il est rappelé que seules les sections qui ont fourni, pour le fichier de la Romande, la date d'entrée de leurs membres seront retenues.

Le préposé aux vétérans : Aug. Genet.

Relevés phénologiques

La neige a blanchi nos prairies jusqu'à l'altitude de 1000 mètres environ, et l'hiver va prendre ses quartiers.

Le temps est venu pour tous ceux qui ont rempli les formulaires des relevés phénologiques, de nous les faire parvenir en respectant le délai du 20 novembre au plus tard. D'avance, nous les remercions sincèrement.

Le Locle, le 20 octobre 1958.

G. Matthey.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour novembre 1958

Vers le premier novembre, les ruches doivent être en état d'hivernage, car à ce moment on peut s'attendre non seulement à du mauvais temps, mais à des jours froids.

Nous voulons espérer que dans la mise en hivernage de leur ruches, nos lecteurs auront suivi les sages conseils qui leur ont été donnés dans les numéros de septembre et d'octobre déjà de notre journal. S'ils ont pratiqué comme on le leur a conseillé, ils n'auront pas à s'en repentir.

Les apiculteurs ont fait à l'heure actuelle le bilan de la campagne apicole et tandis que certains ont enregistré de bons résultats, d'autres n'ont constaté que de la perte. Le succès en apiculture dépend bien plus de la richesse de la flore mellifère et des conditions atmosphériques favorables au moment voulu que de la

méthode, que des ruches perfectionnées, si l'apiculteur a le souci d'y avoir toujours de fortes colonies dotées de jeunes et bonnes reines.

Cette année, par exemple, bien des apiculteurs capables n'ont fait qu'une maigre récolte, tandis que d'autres ont mieux réussi. Cette différence de rendement s'explique par le fait que les régions précoces ont bénéficié de belles journées, tandis que celles plus tardives ont vu les retours de froid, voire la grêle, et pour les apiculteurs qui comptaient sur une miellée de forêt la déception fut complète. Bien des colonies n'avaient en juillet déjà qu'un minimum de subsistance. C'est ainsi qu'au Jura nous avons vu des hausses se vider de semaine en semaine. Nous voulons souhaiter que, malgré la maigre récolte de 1958, les apiculteurs ne perdent pas courage. S'ils ont observé assez tôt une mise en hivernage soignée, ils trouveront au prochain printemps des colonies en bonne forme. Il faut se souvenir que c'est en ne négligeant rien pour que les ruches passent bien l'hiver qu'on prépare la récolte du printemps suivant.

Avec le mois de novembre, nous reviennent les longues soirées d'hiver. Nous engageons nos lecteurs à utiliser ces soirées pour remettre en ordre le matériel apicole et à se préparer pour la campagne prochaine. Les ruches inhabitées seront désinfectées, lavées au sel de soude afin de tuer les larves de fausse teigne qui pourraient se trouver dans les joints des planches. La peinture entretient le bois, aussi est-ce pendant la saison d'hiver que l'apiculteur remettra ce matériel à neuf en donnant une couche de peinture aux ruches et aux ruchettes. Tout le petit matériel mis en réserve sera examiné et réparé si c'est nécessaire, ainsi : matelas-nourrisseurs, rayons du corps de ruche, hausses et rayons de hausses. Tous ces soins concourent à la conservation du matériel apicole en lui donnant un aspect d'ordre et de propreté.

Nous attirons particulièrement l'attention des jeunes apiculteurs sur l'entretien des rayons de réserve, des corps de ruche et de hausses et les engageons à relire attentivement les conseils donnés si justement le mois dernier à ce sujet.

Quand commence et quand finit la période d'hiver ?

Quoique dans les conditions normales les abeilles soient généralement prêtes pour l'hivernage dès la mi-septembre, l'automne dans les régions tempérées étant souvent très beau, elles n'entrent pas encore en ce moment dans leur repos d'hiver ; au contraire, par les journées chaudes, vers midi, elles font des sorties, apportent de l'eau et du pollen qu'elles trouvent encore dans les jardins.

Cependant, on remarque par toutes les manières de faire des abeilles que leur action est limitée ; elles ne montrent plus cette

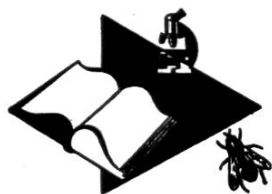
activité, ni ce goût au travail dont elles ont fait preuve, par exemple, au printemps par la même température. D'après ces observations, on peut considérer que l'hivernage dans les climats tempérés commence avec le mois d'octobre, quand les abeilles se tiennent déjà tranquilles dans les ruches, en maintenant dans leur nid une température relativement basse, bien que le groupe soit compact. Si, à ce moment, même par une belle et chaude journée, nous ouvrons une ruche, nous remarquerons que les mouvements des abeilles sont lourds ; leurs membres n'ont plus la souplesse et l'élasticité habituelles et l'on ne voit que quelques abeilles isolées prendre leur vol. Ainsi, l'abaissement de l'activité dans la colonie et le maintien d'une température basse dans le nid, qui en est la conséquence, constituent le repos hivernal, car les abeilles ne passent pas l'hiver dans une somnolence, une léthargie ou un engourdissement complets comme d'autres insectes du même ordre, mais pendant cette période critique, elles consomment petit à petit le fruit de leur labeur dans un doux repos, avec une diminution d'activité vitale.

Les abeilles vivent dans cette retraite pendant les mois d'octobre déjà, novembre, décembre et janvier. Si la température autour des ruches ne monte pas au-dessus de 8° C, elles peuvent prolonger leur hivernage pendant le mois de février et même en mars. Mais en général, dans les conditions d'un climat moyen, l'état d'hivernage dure de mi-octobre à mi-janvier. Durant cette période l'élevage est suspendu, sauf dans quelques cas particuliers, par exemple dans les colonies atteintes d'acariose, où l'on peut trouver de la ponte durant tout l'hiver. Dans les colonies saines ou normales, à la fin de janvier et dans les mois suivants, lorsque arrivent de belles journées qui contribuent à l'élévation de la température dans le groupe serré des abeilles, en agissant sur celles-ci d'une manière vivifiante, elles les disposent à élever du couvain et même à sortir. Ainsi, nous l'avons maintes fois constaté, dans les conditions de climat indiquées, les abeilles ont déjà plus ou moins de couvain à partir des derniers jours de janvier. Conclusion : comme l'a dit votre chroniqueur habituel, la mise en hivernage des colonies en temps opportun est la meilleure préparation pour la récolte future. Jeunes abeilles nombreuses, ruche en ordre, provisions bien ordonnées et suffisantes sont des garanties solides pour qu'au printemps l'apier soit en bonne forme. Disons enfin que la ponte dès qu'elle a commencé est toujours proportionnée à la force de la colonie. Hivernons donc tôt, hivernons avec soin, hivernons de fortes colonies.

A. Valet.

P. S. — Notre collègue Soavi, frappé d'une crise d'appendicite subite qui a nécessité une opération chirurgicale, nous a chargé de

rédiger les conseils de novembre. Aussi, lui adressons-nous nos salutations et nos meilleurs vœux pour un rapide et complet rétablissement.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

*Comptes rendus de la Section scientifique
de la Société Centrale d'Apiculture, tirés de l'« Apiculteur »*

LES MIELLATS

par J. Louveaux, de la Station de Bures-sur-Yvette

Définir les miellats en une phrase simple serait facile à la lumière des travaux scientifiques les plus récents. Il règne toutefois une telle confusion d'idées à propos de ces substances qu'il semble préférable de procéder tout d'abord à une étude historique et critique des théories sur leur origine.

Les miellats ont été observés et décrits dès l'antiquité. *Pline*, dans le 11^e Livre de la *Naturalis historia* affirme que les miellats proviennent du ciel et il leur accorde trois origines possibles : ils seraient ou bien des projections des étoiles, ou bien le suc de l'air qui se purifie ou bien enfin la sueur du firmament. D'après *Galenus*, il s'agirait au contraire d'une vapeur émanant de la terre, cuite par le soleil brûlant, et retombant comme une rosée pendant la nuit froide qui provoque son épaissement. En 1654, *Laurentbergus* émet l'opinion qu'il s'agit d'une pluie émanant d'un ciel serein et qui est transformée en une substance nuisible par les rayons du soleil. Il est intéressant de constater que l'idée de *Pline* était encore considérée comme valable en 1741 par l'Académie des sciences de Suède.

A partir du XVII^e siècle, et surtout au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, deux courants d'opinions se dessinent à propos de l'origine du miellat. On trouve, d'une part, les partisans d'une origine végétale et, d'autre part, les partisans d'une origine animale. Les premiers pensent que c'est le Végétal seul qui sécrète le miellat ; les seconds prétendent qu'un agent intermédiaire est indispensable, en l'occurrence un Puceron ou, d'une façon plus générale, un insecte de l'ordre des Hémiptères.

Les partisans de l'origine végétale

En 1650, *Bauhin* et *Cherlerus* émettent pour la première fois une hypothèse raisonnable sur l'origine du miellat ; ils pensent